

ILS PARLENT

DOSSIER
N° 195



DU SIDA

Les dix questions du *Journal du sida* aux présidentiables

Le *Journal du sida* a interrogé les principaux candidats à l'élection présidentielle sur des thématiques qu'il n'a cessé de commenter ces dernières années. Nous avons retenu dix questions sur le VIH/sida et ses problématiques associées. Nous vous les présentons telles qu'elles ont été soumises aux sept candidats sélectionnés :

- 1) Quel bilan faites-vous aujourd'hui de la lutte contre le sida en France ? Quelle place la lutte contre cette épidémie tiendra-t-elle sous votre mandat ?
- 2) Quelles mesures allez-vous prendre pour une meilleure efficacité de la lutte mondiale contre l'épidémie ? Allez-vous, par exemple, appuyer l'utilisation des génériques par la nouvelle centrale d'achat Unitaïd ?
- 3) Quelles vous semblent être les actions prioritaires à mener en France en matière de prévention ?
- 4) Pensez-vous que la réduction des risques soit une politique qui doit être appliquée en prison ?
- 5) Depuis son application en 2002, moins de 200 personnes ont bénéficié d'une suspension de peine pour raisons médicales. Or, nous savons qu'il y a de nombreuses personnes gravement malades en prison. Comptez-vous favoriser l'application de cette loi pour les faire sortir de prison et avec quels moyens, notamment en matière de logement adapté à leur sortie ?
- 6) Les associations ne cessent de dire que la Loi de Sécurité

- intérieure est un frein à la prévention du VIH/sida. Comptez-vous abroger ou maintenir cette loi ?
- 7) L'accès difficile des étrangers aux soins complique la lutte contre l'épidémie. Allez-vous encourager le droit au séjour pour soins tel qu'il est inscrit dans la loi et abroger les divers circulaires ou projets qui en limitent l'application ?
 - 8) Comptez-vous fondre l'AME dans la CMU ?
 - 9) Comptez-vous permettre l'accès au RMI dès la première carte de séjour ?
 - 10) L'absence de logement est un problème majeur pour les personnes malades. Comment comptez-vous améliorer l'accès au logement des personnes malades ?
- Ces questions, nous voulions les poser directement aux candidats dans le cadre d'entretiens en face à face, mais aucun n'a accepté. En revanche, tous ont répondu par écrit. Nous avons dû effectuer quelques coupes dans les textes, qui étaient tous légèrement trop longs, mais nous n'avons pas touché à leur expression. Nous avons bien sûr laissé visibles les omissions des candidats et parfois leurs incohérences : instructives, elles permettent de percevoir l'éventuelle absence de savoir des candidats (ou de leur équipe) sur une thématique donnée ou leur volonté de ne pas répondre frontalement à la question posée. A vous de juger...

Propos recueillis par
Marianne Langlet et Laetitia Darmon

François Bayrou

UDF Union pour la démocratie française



Photo : D.R.

1) Place de la lutte contre le sida

Il me paraît nécessaire de mettre notre pays à la pointe du combat en matière de recherche clinique. Celle-ci doit se rapprocher de la recherche fondamentale pour améliorer médicaments et procédés thérapeutiques.

Dans le cas spécifique du sida, il faut penser cette recherche à l'échelle européenne, à travers un

programme plus ambitieux en matière de recherche antivirale. L'idée d'une étude poussée sur les effets secondaires des trithérapies doit être approfondie.

Tout cela implique un engagement précis sur la question des moyens. Je propose un pacte national et transpartisan en faveur d'une augmentation régulière et sur le long terme du budget total de la recherche, de l'ordre de 5 % par an sur dix ans.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

La maladie ne connaît pas de frontières et au-delà de l'égoïsme des nations, ce qui frappe l'Afrique ou l'Asie nous touche aussi. Je souhaite que la France soit moteur de cette exigence de solidarité internationale, à tous niveaux, et spécialement au sein de l'Union européenne qui a un devoir de coordination des politiques de prévention et de recherche.

3) Priorités de prévention

La prévention doit être le fondement de notre politique de santé. Elle suppose de faire des choix et d'évaluer la pertinence des examens préventifs, bien au-delà de la question du sida. Or il y a des examens inutiles qui coûtent des millions d'euros par an et qui sont pourtant remboursés, alors que d'autres qui seraient utiles restent à la charge des patients. La prévention du sida devrait être fortement encouragée, car on sait qu'elle permettrait de sauver des vies.

4) Réduction des risques en prison

L'état de droit doit être la règle commune en prison. La loi pénitentiaire que je m'engage à faire adopter devra garantir son respect. Je souscris complètement à cette idée fondamentale que « *le détenu doit être, par principe, considéré comme un citoyen à part entière* », comme le dit le rapport Canivet. La privation de liberté doit donc être la seule sanction infligée aux détenus.

5) Suspension de peine pour raison médicale

A mon sens, les personnes dont l'état de santé physique rend le maintien en détention indigne, doivent être libérées pour faire l'objet d'un placement au sein de structures d'accueil et de soins adaptées à leur état et à leurs besoins.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

Il est évident que l'aggravation de la précarisation entraîne une plus grande vulnérabilité face à l'épidémie. C'est inacceptable. L'Etat doit en tout cas faire en sorte de diminuer les facteurs de discrimination, les freins à l'accès aux soins et au travail de prévention.

7) Droit de séjour pour soins

Il est indispensable que la loi soit appliquée, c'est-à-dire que tous ceux qui y ont droit puissent bénéficier de l'AME. Cette mesure de santé publique évite qu'un certain nombre de personnes résidant en France n'échappent à la prévention et au contrôle sanitaire. C'est une réelle mesure de solidarité qui, de plus, sert les intérêts de notre collectivité. La promotion de la réforme de l'assurance-maladie s'est opérée, ce que je regrette, sur la lutte contre la fraude. Cette dernière est certes indispensable, mais il ne s'agit en aucun cas d'un appel à la responsabilité ; or c'est elle que je souhaite remettre au centre du fonctionnement de l'assurance-maladie.

8) Fusion AME/CMU

L'AME est une aide d'urgence pour les étrangers en situation irrégulière, alors que la CMU a vocation à donner accès aux soins de manière pérenne aux personnes régulièrement établies sur le sol français. Il s'agit de deux mesures qui visent des personnes dont les situations sont différentes.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

Je propose une réforme en profondeur de notre système de minima sociaux, pour le simplifier et inciter fortement au retour à l'activité : l'allocation unique par points et l'activité universelle. Je propose l'unification des minima sociaux en une allocation unique, par points (par exemple, être en situation de femme seule avec enfants donnerait tant de points), conciliable un certain temps avec un salaire, de manière dégressive. Tout revenu minimum garanti doit donner lieu à une activité dans la société (sauf en cas d'incapacité) et à un revenu complémentaire.

10) Accès au logement des personnes malades

La crise du logement est pour moi l'une des manifestations les plus scandaleuses de la crise économique et sociale. Toute personne en France disposant de ses droits sociaux, y compris les plus démunies, doit se voir proposer un logement décent, dans des conditions économiques acceptables. Cela débouche sur ce que certains appellent « *le droit au logement opposable* ». Les personnes malades profiteront également d'une autre mesure que je propose : étendre et améliorer les mécanismes de « sécurisation » : assurances pour les propriétaires, pour les inciter à mettre en location ; caution mutuelle pour les locataires jeunes et économiquement faibles. ■

Ligue communiste révolutionnaire



Olivier Besancenot

1) Place de la lutte contre le sida

On est obligé de constater qu'en France, la situation n'est pas catastrophique. Cependant, l'épidémie continue à progresser et l'accès aux traitements laisse encore à désirer. Face à cela, de nombreuses mesures s'imposent. Rapidement, il faut multiplier les moyens de prévention (préservatifs féminins, masculins, microbicides) et faciliter leur accès (imposer aux laboratoires détenteurs des droits sur les préservatifs féminins par exemple, de réduire considérablement leur prix de vente et avancer vers la gratuité totale, multiplier les points de distribution gratuite dans les établissements scolaires, les lieux de fête, développer les programmes d'échange de seringues, etc.). Il est nécessaire par ailleurs d'informer largement sur les nécessités de la prévention (spots télévisés, information dans les établissements scolaires, les entreprises...). Il faut aussi inciter les citoyens à se rendre dans les centres de dépistage anonyme. De cette manière, on pourra connaître l'étendue réelle de l'épidémie en France. Il faut écouter la voix des associations qui se battent chaque jour avec les personnes touchées. C'est la meilleure école pour mettre au point les méthodes les plus efficaces dans la lutte contre l'épidémie.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

A priori, tout ce qui va dans le sens de la diminution des coûts des traitements est positif. Je dis « a priori », puisqu'il me faut bien admettre que mes connaissances sont limitées sur le fonctionnement d'Unitaid. Comme beaucoup d'acteurs de la lutte contre le sida, je pense que le principal problème aujourd'hui est le coût des traitements. Il ne faut pas laisser aux laboratoires privés le droit de se faire de l'argent sur le dos des malades et des morts. La santé ne doit pas être une marchandise. Ni les règles du commerce mondial, ni des lois nationales restrictives ne doivent empêcher un Etat de produire des génériques au coût le plus faible possible.

3) Priorités de prévention

J'y ai déjà répondu lors de la première question. Plus les outils de prévention sont nombreux, plus on a de chances d'enrayer et de voir reculer l'épidémie. Il faut donc favoriser la recherche – en dehors de tout projet de profits ultérieurs – sur les nouveaux modes de prévention.

4) Réduction des risques en prison

Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur l'existence des prisons, le minimum est de ne pas nier aux détenu(e)s le droit à la prévention et aux traitements. Je suis par exemple tout à fait favorable à une revendication portée par Aides : les programmes d'échange de seringues en prison.

5) Suspension de peine pour raison médicale

La loi de 2002 est effectivement insuffisamment et arbitrairement utilisée. La prison est l'un des phénomènes les plus

abjects de nos sociétés. Si je milite pour leur disparition à terme, il est nécessaire de prendre des mesures urgentes. La première est de libérer toutes les personnes malades. Mais il faut accompagner socialement et médicalement cette libération. La liberté ne garantit malheureusement pas un accès aux soins et à un logement décent. Le logement mis à la disposition des anciens détenus malades doit être compatible avec l'affection dont ils sont atteints. De plus, la durée de la peine subie par un individu influence son retour dans un logement. Après deux mois ou 10 ans de prison, le retour à un chez soi n'est pas vécu de la même façon. Dans tous les cas, il est nécessaire d'orienter les anciens détenus malades vers les soins dont ils ont besoin et de les accompagner dans leur réinsertion sociale.



Photo : droits réservés JMB.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

Abroger la loi de sécurité intérieure est une nécessité.

7) Droit de séjour pour soins

Il est juste de revoir complètement la législation consacrée à l'immigration. Rien ne doit entraver la circulation des individus. Je suis donc tout à fait favorable à ce que les personnes touchées par le VIH puissent venir en France et accéder facilement aux traitements dont elles ont besoin. Il est déjà insupportable de voir des migrants expulsés, mais dans le cas de personnes touchées par le VIH, cela s'apparente parfois à une condamnation à mort.

8) Fusion AME/CMU

Je suis pour la mise en place d'une couverture sociale universelle pour toute personne résidant en France, quelle que soit sa nationalité. Elle rembourserait intégralement tous les actes de soins. La CMU n'étant qu'une sorte de sous-Sécu, fondre l'AME dans la CMU ne pourrait se concevoir de mon point de vue que comme une étape intermédiaire vers la mise en place du nouveau système que je préconise.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

Je suis pour permettre l'accès au RMI dès la première carte de séjour dans le cadre d'une lutte globale contre les inégalités.

10) Accès au logement des personnes malades

Si l'on évoque le projet de loi actuel sur le droit au logement opposable, je suis favorable à ce que soient inscrites dans la liste des personnes prioritaires celles touchées par une affection de longue durée. ■

Marie-George Buffet *Parti communiste français*



Photo : D. R.

1) Place de la lutte contre le sida

Les dernières données de l'Institut national de veille sanitaire montrent que l'épidémie de sida se maintient en France à un niveau anormalement élevé et inquiétant. Il n'y a jamais eu autant de personnes vivant avec le VIH qu'aujourd'hui. Plus de 25 ans après le début de

l'épidémie, nous ne devons plus hésiter sur l'ampleur des moyens et politiques à mettre en place en matière de prévention, de réduction des risques, d'accès aux soins mais aussi d'aide aux associations. La lutte contre le sida sera une des actions importantes de mon mandat.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

La Santé est un des domaines qui doivent impérativement être hors des règles commerciales libérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette organisation qui n'a jamais réussi le développement de la diffusion des médicaments génériques dans les pays pauvres. Les Pays du Tiers-Monde doivent pouvoir abroger les systèmes de brevets portant sur des produits vitaux comme les médicaments car ils ont des millions de malades à soigner. La Centrale d'achats Unitaid doit remplir sa mission de baisse des prix en favorisant l'utilisation des génériques. Dans le cadre international, la France doit augmenter son effort financier pour juguler la pandémie et permettre aux millions de séropositifs d'accéder aux soins.

3) Priorités de prévention

Nous devons développer et multiplier le nombre des campagnes de prévention sida dans les médias en renforçant les crédits alloués à la prévention. L'Education nationale doit prendre toute sa place dans cette lutte en partenariat avec la plate-forme interassociative regroupant des syndicats d'enseignants, de parents d'élèves et des associations. Même si ces campagnes sont à diffuser le plus largement possible, elles doivent être ciblées pour répondre à la réalité des différentes situations et pratiques sexuelles. Les inégalités contribuent à la dévalorisation de sa propre personne, et peuvent induire des pratiques à risques. L'égalité des droits sera une des actions prioritaires de mon futur mandat. La loi que j'ai proposée contre l'homophobie, la lesbophobie et le transphobie sera portée par le gouvernement. Il n'y aura plus de discrimination en matière de mariage et d'adoption pour les couples quel que soit le sexe ou le genre. Les personnes trans pourront obtenir des papiers correspondant au genre qui est le leur, et leur suivi médical sera dépsychiatrisé.

4) Réduction des risques en prison

Aucune zone en France ne doit être considérée comme zone

de non-droit. De la même façon qu'à l'extérieur, les personnes incarcérées doivent bénéficier de toute politique de prévention, de réduction des risques et d'accès aux soins.

5) Suspension de peine pour raison médicale

Il est inadmissible que dans notre pays, des hommes et des femmes soient libérés uniquement quelques jours avant leur décès, voire meurent incarcérés. La dignité doit être reconnue à tous. Bien entendu je suis pour l'application de la loi avec un accompagnement à la sortie notamment en matière d'accès à un logement décent et adapté.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

La loi dite LSI est une des lois liberticides qui en criminalisant des catégories entières de populations les éloignent des actions de prévention en matière de sida. J'abrogerai toutes les lois Sarkozy et Perben au nom de nos libertés.

7) Droit de séjour pour soins

Tant que les systèmes sanitaires dans les pays les plus touchés par l'épidémie seront déficients, des hommes et des femmes viendront obtenir des soins en France. Il serait illusoire et inhumain de vouloir leur refuser l'accès aux soins que notre pays est capable d'offrir. Je suis pour l'application de la loi de la façon la plus large possible quand il s'agit de santé.

8) Fusion AME/CMU

Je propose que la santé soit prise en charge à 100 % pour tous par l'Etat. Tous les systèmes actuels seront fondus dans une sécurité sociale universelle.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

Oui, bien sûr. Aucune personne vivant en France ne doit être exclue de l'accès aux minima sociaux. Aucune personne vivant en France ne devrait être privée des moyens indispensables pour vivre dignement, que cette personne soit française, étrangère, touchée par une pathologie lourde ou un handicap... c'est pourquoi je propose d'augmenter le RMI de 300 € par mois.

10) Accès au logement pour les personnes malades

Pour résorber ce problème majeur pour des millions de personnes, il n'y a qu'une seule solution : garantir le droit au logement pour tous et toutes et donc construire 600 000 logements sociaux en 5 ans, au travers de la création d'un véritable service public de l'habitat. Afin de tenir compte des problèmes spécifiques rencontrés par les personnes malades, parmi lesquelles les personnes porteuses du VIH, je souhaite que ce service public augmente la part d'appartement thérapeutique. Le fait d'être atteint d'une pathologie lourde sera considéré comme un élément d'urgence dans l'attribution d'un logement social. ■

1) Place la lutte contre le sida

Nous appuyons notre constat sur la réalité, c'est-à-dire la progression de la maladie. Le bilan est donc négatif et ce pour plusieurs raisons :

> la prévention, telle qu'elle est menée par les principales associations est davantage soumise aux orientations politiques de ceux qui les dirigent et qui composent leurs conseils d'administration qu'à l'exigence croissante d'en modifier la mise en œuvre. Nous avons alerté à plusieurs reprises sur la dérive du CRIPS sous l'impulsion de l'exécutif socialo-communiste-vert de la Région Ile-de-France, sans être entendus : à savoir, sur la diversification croissante de ses actions (contre les addictions, l'hépatite C, les MST) et sa volonté de « prendre en charge » les enfants de plus en plus jeunes leur distribuant des brochures pour le moins évocatrices, en faisant fi de leur pudeur naturelle ;

> le « lobbying » effectué sans relâche par cette majorité politique, mais approuvé par l'UMP et l'UDF, pour continuer à subventionner des associations dont le but est d'enrayer la progression du sida au sein des populations immigrées et dont les résultats sont déplorables, puisque 60 % des nouvelles contaminations en France touchent des étrangers et particulièrement des femmes ;

> le manque de moyens mis sur la recherche fondamentale.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

500 000 Africains hautement qualifiés, professionnels de la santé ou de l'informatique ont émigré en Europe ou aux USA. Plutôt donc que de continuer à encourager l'immigration sanitaire, nous souhaitons, par une politique d'aide au développement volontariste, en terme de prévention mais aussi de soins, les aider à rester dans leur pays afin d'y exercer leur métier. Ceci passe aussi bien sûr par l'utilisation de médicaments génériques beaucoup moins coûteux. La taxe sur les billets d'avion ne nous paraît pas en revanche être une bonne mesure : elle n'a fait que s'ajouter aux nombreuses taxes imposées aux passagers sans que son utilisation ne soit clairement identifiée.

3) Priorités de prévention

Le sida est pris en charge à 100 % par la sécurité sociale, le test également. Depuis la loi Reseda, une carte de séjour est octroyée à toute personne étrangère en situation irrégulière qui n'a pas accès aux soins dans son pays et qui est atteinte d'une lourde pathologie. Nous assistons à une « immigration sanitaire » qui n'est évidemment pas du fait des clandestins qui arrivent en France pour se faire soigner, mais du fait des divers gouvernements qui se sont succédés. Le Front National mettra un terme à cette politique désastreuse.

Par ailleurs, l'activité des associations doit être recentrée, car il y a trop de dérives. Elles ne sont souvent pas suffisamment alarmistes auprès des jeunes. Au même titre que l'on

ne résout pas le problème de la toxicomanie en distribuant du Subutex® ou des seringues propres, on ne résoudra pas le problème du sida en organisant des concerts à Solidays : cette maladie ne doit pas être associée à une fête.



Photo : D. R.

4) Réduction des risques en prison

La réduction des risques doit y être appliquée, mais c'est tout le système pénitentiaire qui doit être revu. Il faut bien sûr construire des prisons, pour que les peines infligées soient appliquées mais aussi pour améliorer les conditions de vie souvent indécentes des détenus.

5) Suspension de peine pour raison médicale

Nous réclamons depuis de nombreuses années que soient construits des hopitaux-prisons pour les prisonniers avérés gravement malades. On ne peut cependant pas généraliser « la suspension de peine pour raisons médicales ». Celle-ci doit s'examiner au cas par cas en fonction des crimes ou délits commis. Il est impensable par exemple de « suspendre la peine » d'un assassin d'enfant.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

Nous voulons que les lois soient appliquées. Notre programme en matière de sécurité et d'immigration est clair ; nous ne pensons pas du tout que ce soit le respect des lois qui soit un frein à la prévention du sida.

7) Droit de séjour pour soins

Ce n'est pas l'accès difficile des étrangers aux soins qui complique la lutte contre l'épidémie mais la criminelle politique d'immigration menée depuis 30 ans.

8) Fusion AME/CMU

Il serait profondément malhonnête de faire croire que la France puisse se permettre de maintenir l'AME. C'est le départ assuré de nos médecins et la faillite de notre sécurité sociale.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

Le RMI peut déjà être octroyé sous certaines conditions dès la première carte de séjour. Ces mesures ne font qu'encourager une immigration sanitaire que nous réprouvons dans l'intérêt du pays mais aussi des malades aux mêmes.

10) Accès au logement des personnes malades

L'absence de logement est un problème majeur pour beaucoup de nos compatriotes et la guerre économique continue de faire des milliers de victimes. Il ne se réglera que grâce à notre politique volontariste de « solidarité nationale » depuis la naissance jusqu'à la fin de vie, en rétablissant la préférence nationale. ■

Ségolène Royal *Parti socialiste*



Photo : D.R.

1) Place de la lutte contre le sida

Le bilan français en matière de lutte contre le sida est mitigé. On constate une très forte augmentation de l'utilisation des préservatifs, en particulier lors des premiers rapports sexuels. Le nombre annuel de nouvelles infections découvertes est stable depuis 2004. Si la diminution est très importante chez les

toxicomanes, en revanche, l'augmentation est notable parmi les homosexuels et il y a des difficultés persistantes parmi les populations immigrées. Un travail de fond doit donc être poursuivi avec le monde associatif pour obtenir plus d'efficacité vis-à-vis de ces populations.

L'accès très large aux traitements a permis une baisse très importante de la mortalité, même pour les plus défavorisés. Mais la prise en charge sociale est encore très insuffisante et les personnes atteintes souffrent d'inégalités sociales et professionnelles importantes. La prévention doit donc s'accompagner d'un message de solidarité à l'égard des malades du sida.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

Le sida est une pandémie, face à laquelle la réponse doit être mondiale. Dans ce domaine, il faut laisser de côté les lois du marché, l'accès aux traitements doit être géré par les organismes internationaux. Le recours aux génériques est la seule voie qui permettra une couverture thérapeutique aussi importante au sud qu'au nord. Cela implique d'accompagner les pays du Sud pour la mise en place de systèmes de soins qui garantissent l'effectivité des traitements et de combattre vigoureusement les contrefaçons.

3) Priorités de prévention

La responsabilité individuelle et la solidarité doivent être les deux principes sur lesquels repose la prévention. Information, éducation et communication sont du ressort de l'Etat et je ferai en sorte qu'il soit en mesure d'assumer ses responsabilités, à l'école, sur les lieux de formation et de travail, dans tous les espaces de socialisation. L'éducation sexuelle et l'éducation à la santé doivent être renforcées et je dégagerai les moyens nécessaires pour le faire. Le recours aux moyens de prévention, en particulier les préservatifs, doit être encore facilité. Le succès de l'utilisation de la pilule du lendemain que j'ai autorisée dans les établissements scolaires montre bien que des progrès considérables peuvent être réalisés pour diminuer ou maîtriser les risques sans que l'on ne tombe dans une banalisation de la sexualité, des plus jeunes en particulier. Il me semble que la gravité de ces questions renvoie aussi à notre capacité à échanger avec les jeunes sur le sens des rapports humains.

4) Réduction des risques en prison

La situation dans les prisons est particulièrement révoltante. Des pratiques à risque existent, il ne peut être question de le nier. Nous devons appliquer la même stratégie que dans le reste de la société : égal accès à la prévention, aux stratégies de réduction des risques et aux traitements. L'effort d'éducation et de communication doit être encore plus important qu'ailleurs. Aux inégalités sociales qui sont très souvent à l'origine de la situation des prisonniers, n'ajoutons pas des inégalités sanitaires qui en feraient des citoyens de seconde zone.

5) Suspension de peine pour raison médicale

Il me semble possible d'appliquer la loi sur la suspension de peine avec davantage de discernement dans des cas bien délimités. Cela suppose aussi des dispositifs d'accompagnement social sans lesquels ce texte d'humanité serait vidé de sa substance.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

La loi sur la sécurité intérieure est une mauvaise loi. Comme souvent pour les textes de circonstance, elle alourdit un arsenal juridique déjà fourni et surtout elle stigmatise une série de publics « cibles ». Il est aussi frappant de constater qu'aucune préoccupation sociale ou de prévention n'y est prévue. Quand on fragilise juridiquement les personnes, on les fragilise aussi économiquement, socialement et du point de vue de la santé. Nous reviendrons évidemment sur cette loi.

7) Droit de séjour pour soins

La loi interdit l'expulsion des personnes atteintes de maladie grave, pour des raisons humanitaires, et elle doit être appliquée.

8) Fusion AME/CMU

Il est scandaleux de rendre l'accès aux soins plus difficile à des personnes sous prétexte qu'elles sont en situation irrégulière. Une personne malade doit être soignée, quelle que soit son origine ou son statut. La droite a, depuis 2002, rendu l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière extrêmement difficile : tout ceci devra être remis à plat pour des raisons de dignité des personnes et de santé publique.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

L'accès au RMI suppose une durée minimale de résidence et il me paraît normal de prendre en considération que tous les titres de séjour n'ont pas la même vocation.

10) Accès au logement des personnes malades

Le plan de construction de 120 000 logements sociaux par an que je propose doit contribuer à améliorer nettement l'accès au logement des personnes malades. ■

Union pour un mouvement populaire



Nicolas Sarkozy

1) Place de la lutte contre le sida

Les multithérapies qui ont révolutionné la prise en charge de la maladie ont aussi bouleversé le traitement médiatique qui en était fait, de sorte que son image s'est aujourd'hui banalisée. Il faut lutter contre le relâchement que l'on constate actuellement chez les jeunes, mais aussi chez les homosexuels. Le sida doit rester une priorité de nos politiques de recherche et de prévention.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

Face à l'ampleur du drame, nos moyens sont limités. Je tiens à rendre hommage au Président Chirac qui a fait preuve d'une détermination sans faille dans la création de la taxe sur les billets d'avion et de la facilité internationale d'achats de médicaments Unitaid. Je suis attaché aux principes qui ont guidé l'action de la France en la matière. Néanmoins, comme le prouvent largement de nombreuses études, au-delà de la réponse sanitaire, le développement, l'accès à l'eau, l'accès à l'école, et à tous les soins, pas uniquement contre le sida, sont également des facteurs de réduction de la prévalence de la maladie. Il faut agir dans le sens de leur renforcement. Je crois aussi que c'est par le développement des systèmes locaux de santé que nous parviendrons à une utilisation optimale des fonds publics dont sont dotées les initiatives internationales.

3) Priorités de prévention

Il faut informer sans tabou, distinguer la prévention contre le sida de l'information sur la contraception, les deux devant être menées de front et distinctement. Les jeunes, les homosexuels et les migrants sont des publics à privilégier. Je compte m'appuyer sur les associations qui connaissent le mieux ces publics.

4) Réduction des risques en prison

La prison, cela doit être la privation de liberté, pas la contamination, ni par le VIH, ni par toute autre maladie. La politique de prévention du sida doit donc évidemment concerner les prisons. Si votre question vise l'accès libre à du matériel stérile, je ne crois pas que cela soit nécessaire. Je n'ai pas entendu dire que l'usage de drogue par voie intraveineuse était très répandu en prison, où les traitements substitutifs sont présents.

5) Suspension de peine pour raison médicale

Personne ne doit finir sa vie en prison. C'est une question de respect de la dignité humaine. Je ferai en sorte que la loi soit mieux appliquée. Fin 2006, 253 personnes avaient tout de même bénéficié du dispositif pour 487 demandes. Concernant le problème du logement, il convient surtout d'améliorer la coordination du travail entre les services du ministère de la Justice et les services sociaux nationaux et départementaux.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

Non, cette loi restera en vigueur car elle était nécessaire. Faudrait-il autoriser le racolage et tolérer l'exploitation de jeunes femmes par milliers pour pouvoir lutter contre le sida ? Je m'engage à ce que soient développées avec les associations, les actions nécessaires à la prévention chez les prostituées dans le contexte créé par la loi et à y mettre les moyens nécessaires.



Photo : Philippe Wehrin

7) Droit de séjour pour soins

Pas un gouvernement ne peut se vanter d'un meilleur bilan dans l'accueil des étrangers gravement malades, parmi lesquels les malades du sida. En luttant contre le détournement de la loi par ceux qui n'ont pas de raison de devoir être soignés en France, nous avons amélioré l'accueil de ceux qui étaient réellement nécessiteux. En 2001, 2 100 cartes de séjour à des étrangers malades ont été délivrées. En 2006, nous en avons attribué plus de 6 000. Ce bilan est à l'honneur de ce gouvernement qui a eu le courage d'aborder ce dossier avec humanité et responsabilité.

8) Fusion AME/CMU

Non, ce sont deux systèmes différents car ils prennent en charge des personnes différentes, des personnes qui sont illégalement sur le territoire français et n'ont pas vocation à y rester dans le premier cas, des Français ou Etrangers résidant légalement dans notre pays dans le second.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

L'objectif du RMI est l'insertion par l'emploi et l'activité, et c'est d'ailleurs dans ce sens que j'entends le réformer. Il ne concerne donc pas les personnes gravement malades que nous accueillons temporairement sur notre territoire pour recevoir des soins. Je suis toutefois disposé à étudier toute proposition qui pourrait améliorer la prise en charge de ceux qu'exceptionnellement nous nous apprêtons à accueillir durablement pour des raisons médicales impératives.

10) Accès au logement des personnes malades

Je veux sécuriser le marché locatif pour les bailleurs, mais en contrepartie, ils devront alléger très fortement leurs exigences de garanties multiples. Je souhaite supprimer toute obligation de caution et le dépôt de garantie de deux mois de loyer. D'autre part, je n'accepte pas qu'on puisse être exclu du crédit ou que l'on doive payer plus cher parce qu'on est malade ou qu'on l'a été. Je mettrai en place un dispositif de solidarité nationale pour l'éviter. ■

Dominique Voynet Les Verts



Photo : Yann Arthus-Bertrand.

1) Place de la lutte contre le sida

Le sida ne fait plus la une des médias depuis que les progrès thérapeutiques ont fait reculer la mortalité de cette infection. Mais 7 000 infections découvertes chaque année en France, c'est considérable. Il faut poursuivre les efforts pour offrir à tous un égal accès aux soins. Les

inégalités croissantes d'accès aux soins des personnes en situation précaire et tout particulièrement des migrants sans papiers sont très préoccupantes, elles entraînent retards de diagnostic, prises de risque et pertes de chance. Surtout, il ne faut pas oublier que la responsabilité de tous est la prévention. Il faut intensifier les efforts dans ce domaine, en développant l'information et l'éducation et en facilitant l'accès aux préservatifs.

2) Lutte mondiale contre l'épidémie

Unitaid est une initiative internationale intéressante. Mais elle ne doit pas faire oublier la non-tenu des engagements précédents. La communauté internationale s'était engagée, en 2001, à financer un plan mondial de contrôle de la pandémie de sida pour un montant annuel de 10 milliards de dollars ; les versements ont été beaucoup plus modestes... L'accès des populations des pays les plus pauvres aux traitements nécessite la liberté de production et de commercialisation des médicaments génériques.

3) Priorités de prévention

En matière de prévention, la réduction de la transmission du VIH se poursuit chez les utilisateurs de drogues, grâce aux traitements de substitution et la mise à disposition de seringues propres. Par contre, les pratiques à risque augmentent chez les personnes homosexuelles. Une action particulière est à mener en faveur des migrants, qui sont très touchés par l'infection par le VIH.

4) Réduction des risques en prison

La politique de réduction des risques doit aussi être appliquée en prison, par l'information, l'accès aux traitements de substitution, aux seringues propres, aux préservatifs. Plus largement une réforme du système pénitentiaire est indispensable. Les conditions de détention actuelles dans notre pays sont un scandale.

5) Suspension de peine pour raison médicale

Ce dispositif concerne les personnes atteintes d'une pathologie engageant le pronostic vital ou dont l'état de santé est incompatible avec le maintien en détention. Il est clair que les personnes incarcérées ne peuvent bénéficier des mêmes soins que les autres malades. Les personnes malades en inca-

pacité de travailler doivent pouvoir bénéficier de l'AAH.

6) Abrogation ou maintien de la loi de sécurité intérieure

Les Verts veulent l'abrogation de l'ensemble des textes législatifs liberticides adoptés depuis 2001, dont la Loi de Sécurité intérieure de janvier 2003. Le délit de racolage concerne les personnes prostituées. Fragilisées, elles sont plus vulnérables face aux exigences de leurs clients et des proxénètes, moins accessibles aux services de prévention et de soins.

Un système législatif respectueux des droits de chacun(e) dans notre société doit remplacer ces dispositions sécuritaires qui accentuent les discriminations, car la précarité et l'insécurité sont des facteurs favorables aux contaminations par le VIH.

7) Droit de séjour pour soins

Un rapport de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers a montré, en 2003, que le « droit au séjour pour raisons médicales » était devenu un droit virtuel. Les diverses mesures tendant à restreindre l'accès à l'AME vont dans le même sens. Sur fond de présomption de fraude, on tente de dissuader les étrangers en situation irrégulière d'accéder au système de soins. C'est inacceptable tant sur le plan éthique que sur le plan de la santé publique.

8) Fusion AME /CMU

Que la CMU devienne véritablement universelle et concerne toutes les personnes résidant en France, dont l'état nécessite des soins, serait une bonne solution. Il est indispensable d'assurer à tout citoyen le droit d'accès aux soins et à la santé au sein d'un Régime obligatoire et universel basé sur le principe de solidarité. En conséquence, toutes les mesures récentes ayant conduit à diminuer l'égalité d'accès aux soins (droit au dépassement, remise en cause de l'AME, taxation de 1 euro par feuille maladie, franchise de 18 euros sur les frais hospitaliers...) seront abrogées. Pour garantir à chaque citoyen un accès égal aux soins dans les meilleures conditions de sécurité, le système de santé de proximité sera développé, via les maisons de santé et coordonné avec l'hôpital, via les réseaux de santé.

9) Accès au RMI dès la première carte de séjour

La première mesure à prendre est d'autoriser à travailler toutes les personnes étrangères résidant en France.

10) Accès au logement des personnes malades

La question du logement est actuellement cruciale, avec un déficit majeur de logements sociaux. Les soins ne sont pas possibles si la personne n'a pas de logement. Le droit au logement doit devenir un droit opposable en particulier pour les personnes malades. La construction de logements sociaux est une priorité. ■

La course à l'Elysée des associations de lutte contre le sida

La campagne des présidentielles est une époque cruciale pour la lutte contre le sida. Dirigeants associatifs et militants déploient de fines stratégies pour arracher aux candidats des engagements contre l'épidémie et des déclarations sur le VIH. Et tant pis si ce combat échoue ; la mobilisation pour 2007 aura d'autres utilités.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les associations de lutte contre le sida auront sans doute gagné leurs élections présidentielles. Après de longues semaines de mobilisation, de courriers retors et de communiqués accusateurs, la fin du mois de mars devrait les avoir placées dans un ballottage favorable. Au mieux, les principaux candidats à la présidentielle auront enfin débattu du sida, et même promis de nouvelles avancées contre l'épidémie. Au pire, les efforts déployés par ces associations auront au moins préparé l'avenir...

Chacun sa méthode

Evidemment, tout cet hiver, les acteurs de la lutte contre le sida pouvaient se morfondre. Après l'obsession sécuritaire de 2002, voilà que médias et politiques se sont mis à concentrer la campagne des présidentielles sur deux thèmes exclusifs : le logement et l'environnement. Entre les tentes montées par les Enfants de Don Quichotte et les radiateurs baissés par Nicolas Hulot, difficile de faire entendre les revendications brandies pour la journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre. Act up-Paris a bien placé sa manifestation annuelle sous le slogan « *sida : où sont les candidatEs ?* », et publié une longue « *somme d'exigences fondamentales* » à l'attention des prétendants à l'Elysée, rien n'y a fait. Réformer la loi sur le handicap, garantir la priorité des malades dans les logements sociaux, aider les pays pauvres... Les urgences de la lutte contre le VIH sont restées obstinément discrètes.

Mais pour les militants d'Act up-Paris, déjà rompus à l'exercice, la campagne ne faisait que commencer. « *Dans une première phase, nous harcelons les candidats* », explique le co-président Emmanuel Château. De fait, après un dossier de presse d'avertissement aux socialistes en novembre (*Le PS et le sida : mauvais souvenirs et rendez-vous manqués*), l'as-

sociation s'est jointe à trois organisations de Noirs de France en janvier pour exiger des engagements de Ségolène Royal avant son voyage aux Antilles. En février, les militants se sont aussi retrouvés pour une distribution de préservatifs et de tracts à un meeting parisien de la candidate. L'entourage de Ségolène Royal a même un moment cru savoir qu'un « zap » était imminent... En parallèle, Act up-Paris a pu mener une action éclair sur une permanence de l'UMP dans la capitale. Le but de cette guérilla tous azimuts ? Emmanuel Château sourit : « *Nous savons qu'ensuite, nous rencontrerons les principaux candidats* ». En espérant, évidemment, des annonces contre l'épidémie. La tactique est alors « *d'utiliser la concurrence effrénée entre les candidats : si l'un s'engage, l'autre suit...* ». En attendant, le PS est resté une cible de choix pour Act up-Paris, comme en 2002. « *Oui, car nous pouvons leur arracher des engagements, sur l'Aide médicale d'Etat par exemple. D'autant que le PS reste assez flippé après notre affiche de 2002* » - Lionel Jospin s'y voyait avouer un très cinglant « *en 5 ans j'ai parlé 2 fois du sida et 2 fois j'ai menti* »... Dans cette campagne, Aides recourt bien sûr à d'autres méthodes : après avoir consulté sa base, l'association a retenu plusieurs problématiques actuelles de la lutte contre le sida, en évitant « *les sujets faisant forcément consensus* », comme l'explique le directeur de la communication Olivier Dénoue. Et contrairement à la campagne de 2002, où Aides avait publié 105 propositions, l'association a voulu cette fois « *faire des focus très pointus pour batailler sur quelques sujets concrets* ». Six blocs de revendications ont finalement été publiés – par exemple, « *pour une prévention adaptée aux femmes* », l'association exige le femidom et le préservatif masculin à 20 centimes, ou encore un soutien financier de la France aux essais cliniques et à la recherche sur de nouveaux outils de prévention. Toutes ces demandes ont été adres-



sées par courrier aux candidats du camp républicain, d'Arlette Laguiller à Nicolas Sarkozy. En février, Dominique Voynet et Olivier Besancenot avaient déjà pu se positionner publiquement sur ces revendications au terme d'une rencontre avec le président Christian Saout. Par ailleurs, jusqu'au 6 mai, Aides compte bien réagir à l'actualité et provoquer quelques « *vaguelettes* » dans le débat.

Le plan de campagne des Elus locaux contre le sida (ELCS) est assez comparable. L'association présidée par Jean-Luc Romero a adressé un questionnaire à tous les candidats – FN compris. Les postulants à l'Elysée y ont été invités à se prononcer « *sincèrement* » sur des options parfois difficiles (la « *délivrance sous contrôle médical d'héroïne* »), d'autres fois évidentes (« *l'information, la promotion et l'accessibilité des préservatifs* »). Jean-Luc Romero éclaire la tactique : « *Si nous n'avions parlé que de salles d'injection, nous n'aurions eu aucun retour. Nous avons essayé d'attirer ainsi un maximum de réponses...* » En revanche, par ce même courrier, l'association avait invité les candidats à une rencontre le 5 mars dernier, pour « *débattre* » de leurs réponses. Les candidats ne se sont pas bousculés, et la réunion a dû être annulée.

de campagne. Ils se sont d'abord retrouvés en février avec Sidaction et Basiliade, pour un communiqué commun dénonçant l'action du laboratoire Novartis contre le gouvernement indien ; les associations espéraient alors signer ensuite une tribune de presse avec plusieurs chercheurs renommés, puis une plateforme de revendications communes.

Objectif de ce front commun autour d'Aides et Act up-Paris : provoquer un « *effet d'affichage* », afin de mieux peser auprès des candidats. Mais Emmanuel Château a repéré d'autres atouts à cette alliance pré-électorale. Après avoir obtenu une promesse de rendez-vous de la part de Nicolas Sarkozy, en février, au terme d'un débat sur les homosexuels monté par les auto-proclamés « *sarkozystes de gauche* » du club Diagonale (notamment fondé par le ministre délégué UMP Brice Hortefeux...), le co-président d'Act up-Paris a pu redouter un moment la manipulation lourde : « *Tout l'intérêt d'un rendez-vous en inter-associatif est de désamorcer ce risque. Au terme d'une rencontre réunissant plusieurs organisations, il est impossible pour Nicolas Sarkozy de proclamer qu'il vient de se réconcilier avec Act up-Paris...* » Précaution utile, plus d'un an après la campagne d'affi-



Photos : JMB, Yann Arthus-Bertrand, Antonin Borgaud.

Campagne d'Aides sur le thème « C'est le sida qu'il faut exclure, pas les séropositifs ». Seuls, pour l'instant Olivier Besancenot, Dominique Voynet et François Bayrou ont été les premiers à accepter de la soutenir, dès février.

Ce mois de mars restait cependant crucial pour Jean-Luc Romero : « *Au moment du Sidaction, les médias s'intéressent aux associations, c'est donc une fenêtre à utiliser au maximum pour faire parler du sida...* Car « *tant que les médias ne s'intéressent pas au VIH, les politiques ne bougent pas* ».

Front commun Aides - Act up

Autre initiative remarquable dans cette course à l'Elysée, la mobilisation inter-associative lancée conjointement par Aides et Act up-Paris. Craignant les attermolements, les deux acteurs historiques de la lutte contre le sida n'ont certes pas tenu à s'embarrasser d'une pléiade d'intervenants pour ce nouveau front

de l'association montrant le ministre de l'Intérieur affublé du slogan « *votez Le Pen* ».

La récente Conférence francophone sur le sida, du 29 au 31 mars, a suscité un autre calcul subtil pour le front inter-associatif. En février, Emmanuel Château espérait ardemment que Jacques Chirac y participe – pour y délivrer un « *discours testamentaire* », qui rappellerait toute son œuvre dans la lutte contre le sida, et inciterait les candidats de 2007 à se positionner... Au-delà de ces plans de campagne, d'autres acteurs s'investissent à leur manière dans la présidentielle. Bien sûr, ce numéro du *Journal du sida* entend apporter sa propre contribution à la mobilisation des candidats à l'Elysée... *Transversal*, le magazine de

Sidaction, compte lui aussi publier les réponses des principaux postulants à quatre questions dans son numéro de mars-avril. Asud (Auto-support des usagers de drogues), de son côté, a prévu de publier sur Internet les réponses qu'il obtiendra des candidats en matière d'addictologie et de statut légal des drogues. D'autres organisations encore portent des initiatives qui intéressent de près la lutte contre le sida – Médecins du monde, le Collectif interassociatif sur la santé, ou l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens. Certains enfin se font discrets sur leurs entrismes... Pierre Bergé, président de Sidaction ainsi que de l'Association des amis de Ségolène Royal, s'est pour sa part étonné ouvertement que « *les candidats à la présidentielle ne se soient pas encore exprimés sur l'épidémie du siècle* », aux côtés de la vice-présidente Line Renaud, lors de la conférence de presse lançant le Sidaction...

En somme, depuis cet hiver, les candidats à l'Elysée sont soumis à une pression nourrie, et souvent subtile, pour qu'ils s'engagent enfin contre le sida. Pour autant, les acteurs de cette mobilisation ne se font pas d'illusions. Leurs sollicitations ne pèsent pas grand-chose dans le pilonnage continu des états-majors de campagne de ces derniers mois. Présidents des universités françaises, partisans de la francophonie, architectes, chasseurs... Les lettres ouvertes et les questionnaires ne cessent de s'accumuler sur les bureaux des candidats.

Or les revendications de la lutte contre le sida n'ont guère le vent en poupe. « *Nous touchons à des thématiques qui ne sont pas très populaires* », admet Olivier Dénoue ; « *la Couverture maladie universelle étendue aux étrangers en situation irrégulière, ou l'échange de seringues en prison, qu'Aides défend, sont électoralement à contresens... Les candidats ne vont pas se tirer une balle dans le pied avec de tels thèmes.* » Chez Asud, le directeur observe le même retour de bâton : « *En 1995, et même en 2002, l'enjeu des présidentielles était pour nous d'obtenir la dépénalisation du cannabis* », se rappelle Fabrice Olivet. « *Cette fois, ce n'est plus à l'ordre du jour. Les Français sont désormais inquiets face à des produits légaux tels que le tabac, ou l'alcool. Alors, le cannabis...* »

Un moment de clarification

Mais voilà, même si les candidats ignorent finalement ces revendications, la campagne a d'autres intérêts. Act up-Paris sait bien que « *dans le staff de l'un ou l'une des candidats se trouve le personnel politique*

futur de la France », comme le souligne Emmanuel Château. « *Il s'agit donc dès aujourd'hui de le sensibiliser sur ce que peut apporter la lutte contre le sida, sur l'expertise des associations, sur l'intérêt d'un dialogue participatif.* » Aides et ELCS tentent eux aussi de se lier aux équipes du prochain quinquennat. Autant les mobiliser au plus tôt contre l'épidémie...

De même, juste après les présidentielles se profilent les législatives ; les associations impliquées dans la campagne ciblent également cette échéance. « *On sait qu'on a du mal à mobiliser contre le sida, alors on ne s'adresse pas qu'aux candidats, on vise aussi les partis politiques* », admet Jean-Luc Romero. D'autant que, comme le rappelle Olivier Dénoue, « *les députés sont des interlocuteurs importants en matière de santé ; ils votent les lois mais peuvent aussi régler des situations individuelles dans leurs circonscriptions* ». D'ores et déjà, Act up-Paris tente d'identifier les futurs chefs des groupes parlementaires.

Si les associations préparent l'avenir, elles peuvent aussi espérer des victoires immédiates. Emmanuel Château estime ainsi que la mobilisation pour les dernières présidentielles a permis d'obtenir la suspension de peine pour raison médicale, dans la loi sur les droits des malades de mars 2002.

Enfin, toute cette campagne élyséenne a des vertus pour les organisations elles-mêmes. Olivier Dénoue le reconnaît : « *Pour Aides, la présidentielle a surtout l'intérêt de permettre un moment de clarification sur notre positionnement, en interne. Les associations n'ont pas tellement de moments où elles peuvent ainsi mener une telle réflexion transversale. In fine, l'élection sert à ça. Après, on sait bien qu'il sera très dur d'être entendus par les candidats* ». Aides se sera au moins mise « *en ordre de bataille* » pour les prochaines années, forte de revendications précises et d'interlocuteurs pour le nouveau quinquennat... Au passage enfin, toutes ces prises de position auront aussi été l'occasion d'un affichage public pour les associations.

Mais pour l'heure, comme le résume Jean-Luc Romero, l'essentiel est de « *refaire du sida un thème prioritaire dans la tête des Français* ». Exister dans le débat des présidentielles... L'enjeu est d'autant plus ambitieux qu'il est partagé par la plupart des intervenants de la campagne. Les « *petits* » candidats à l'Elysée n'ont eux-mêmes pas d'autre but d'ici le scrutin du 22 avril : faire exister leurs mouvements... ■

Olivier Bonnin